

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

N° 14734*03

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

4/04/2022

Dossier complet le :

19/04/2022

N° d'enregistrement :

2022-12465

1. Intitulé du projet

Boulodrome couvert de panneaux photovoltaïque

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SASU Enerlis

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Aurélie GAUDILLERE

RCS / SIRET

9 0 1 5 5 9 1 5 3 0 0 0 1 9

Forme juridique SASU

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
44: équipements sportifs, culturels ou de loisirs et aménagements associés	d) Autres équipement sportifs, culturels ou de loisirs et aménagements associés

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet porte sur la construction d'un boulodrome d'une emprise au sol de 1045,5m² constitué d'une ossature métallique et deux façades bardées en bac acier.

Celui-ci sera couvert d'une toiture photovoltaïque présentant une puissance égale à 200KWc entièrement injecté au réseau.

Le hangar est projeté en zone urbaine sur le terrain cadastré V 432 d'une superficie égale à 4 321m².

Il n'est pas prévu des travaux de démolition sur le site.

4.2 Objectifs du projet

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)

**Adresse et commune(s)
d'implantation**

Long. $^{\circ}$ ' " Lat. $^{\circ}$ ' "

Long. [°] ['] ["] Lat. [°] ['] ["]

Long. ° ' " Lat. ° ' "

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui ☐

Non ☐

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non ☐

3/11

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☐	
En zone de montagne ?	☐	☐	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☐	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☐	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☐	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☐	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☐	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☐	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☐	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☐	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☐	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☐	
Dans un site inscrit ?	☐	☐	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☐	
D'un site classé ?	☐	☐	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☐	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☐	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☐	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☐	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☐	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☐	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☐	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☐	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☐	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐ ☐	☐ ☐	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	☐	☐	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐ ☐	☐ ☐	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐ ☐	☐ ☐	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	☐ ☐	☐ ☐	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐ ☐	☐ ☐	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☐	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	
	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☐	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☐	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☐	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☐	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui ☐ Non ☐ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☐ Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	☐
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	☐
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	☐
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	☐
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	☐
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

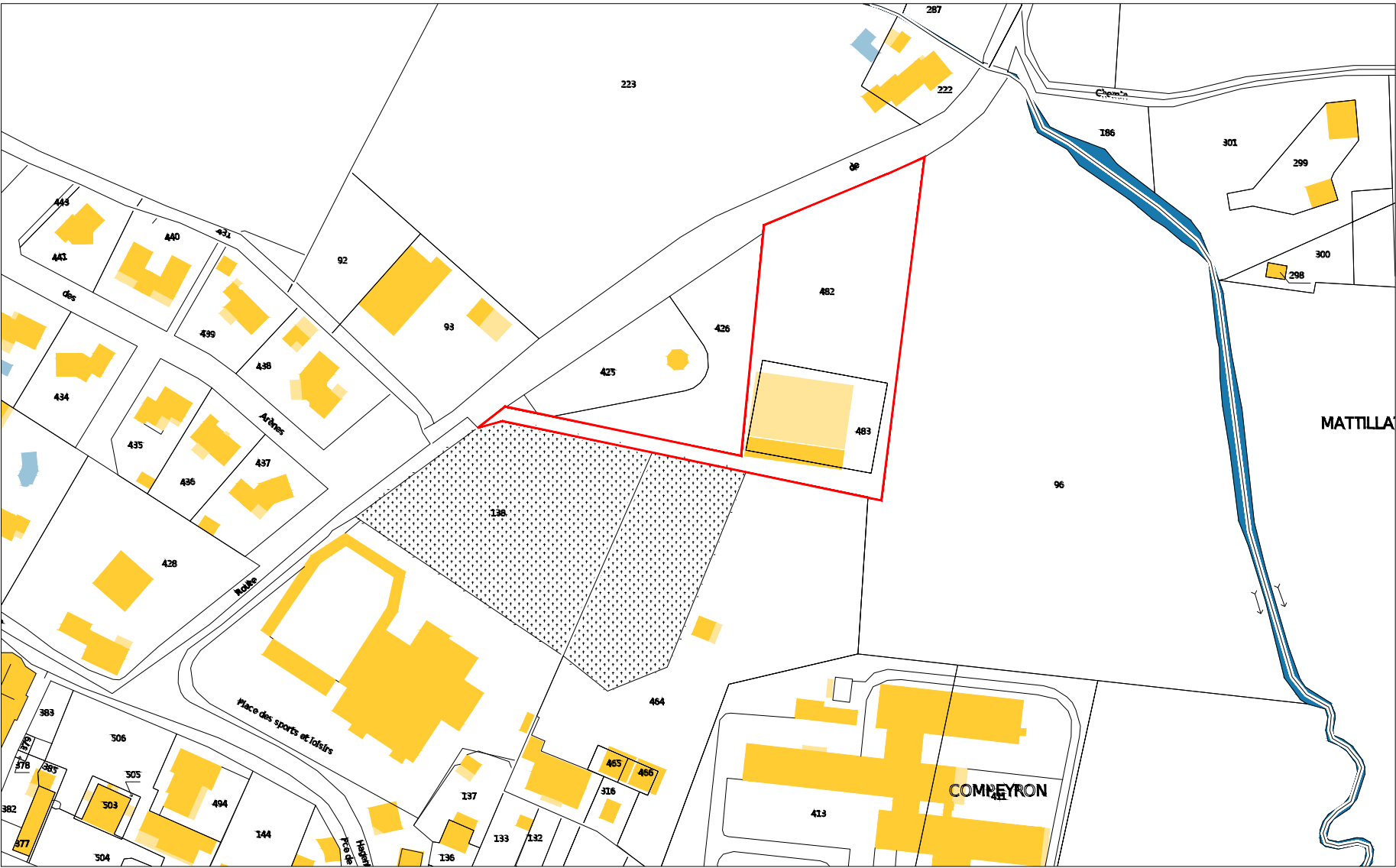
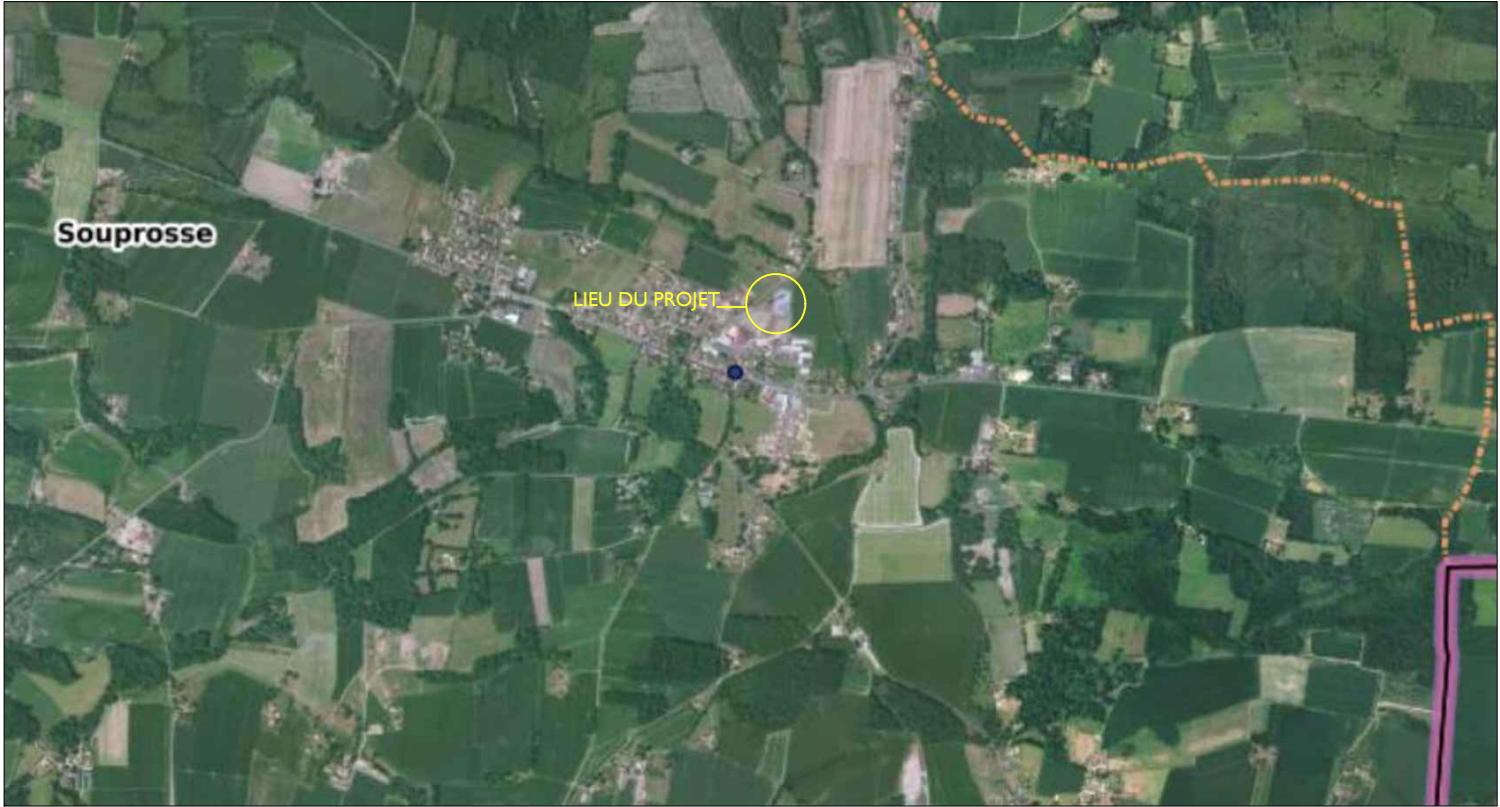
Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☐

Fait à le,

Signature



Les plans du présent dossier ne sont pas des plans d'exécution. Ils devront faire l'objet d'études approfondies en vue de la construction. Les surfaces restent à vérifier et seront affinées lors des phases de projet ultérieures

Maitre d'ouvrage: Commune de SOUPROSSE
-
ENERLIS

Titre: -

Adresse: 100 all de compeyron
40250 SOUPROSSE

Dossier: **PC**

N° de plan: **01**

Nom de plan: **PLAN DE SITUATION**

Echelle :

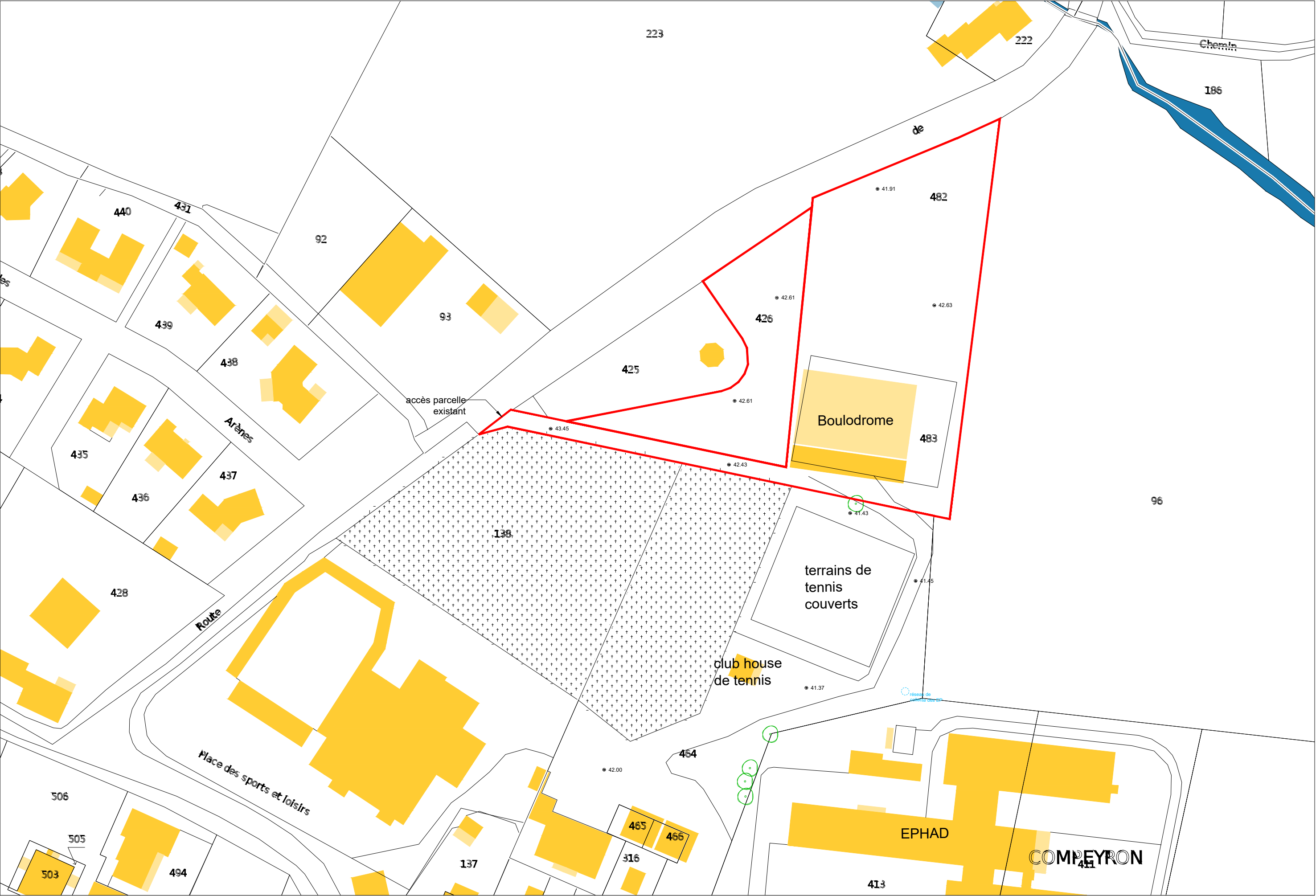
Date : **12/01/2022**

Révision: **01**

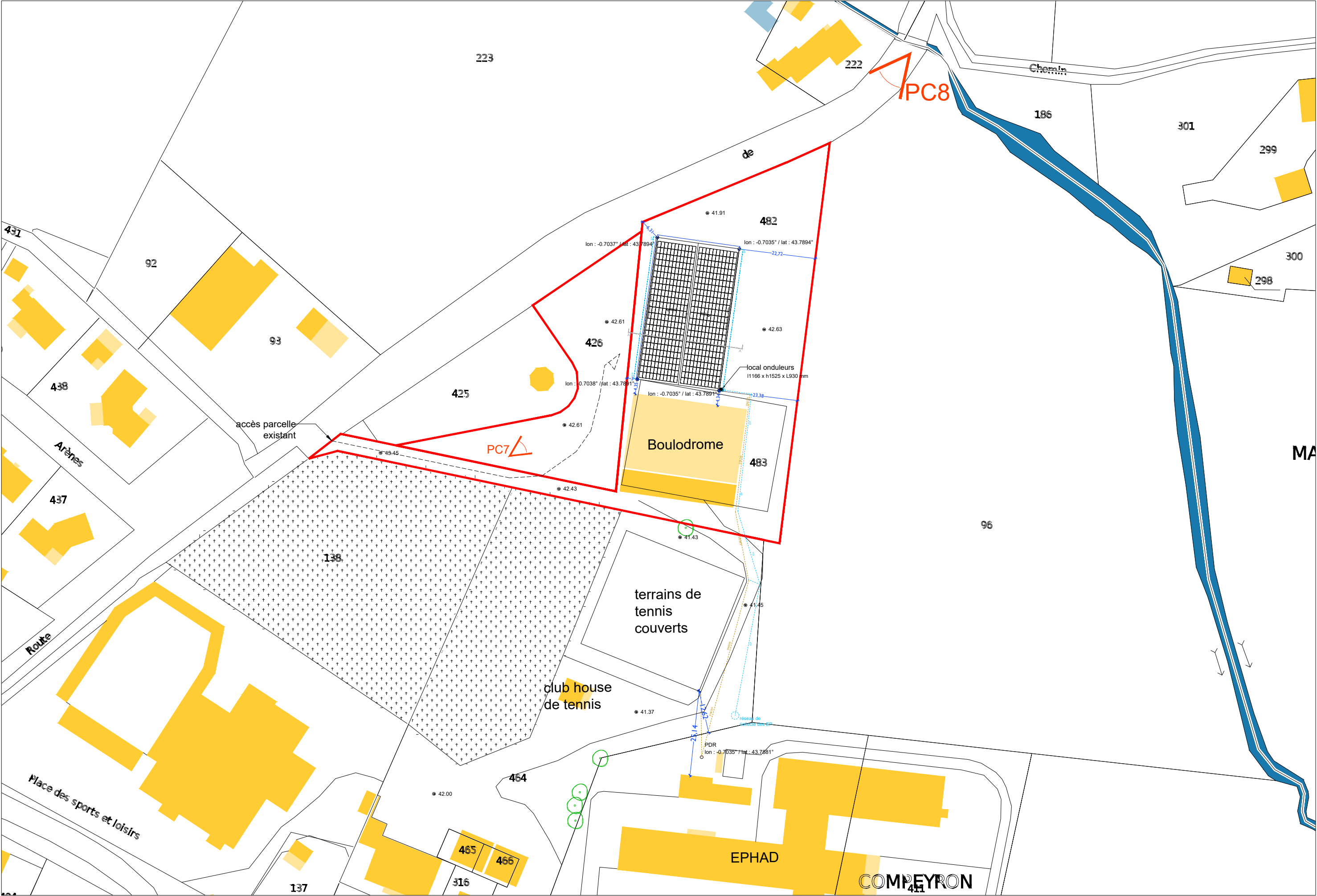
Ref : **E0842022**



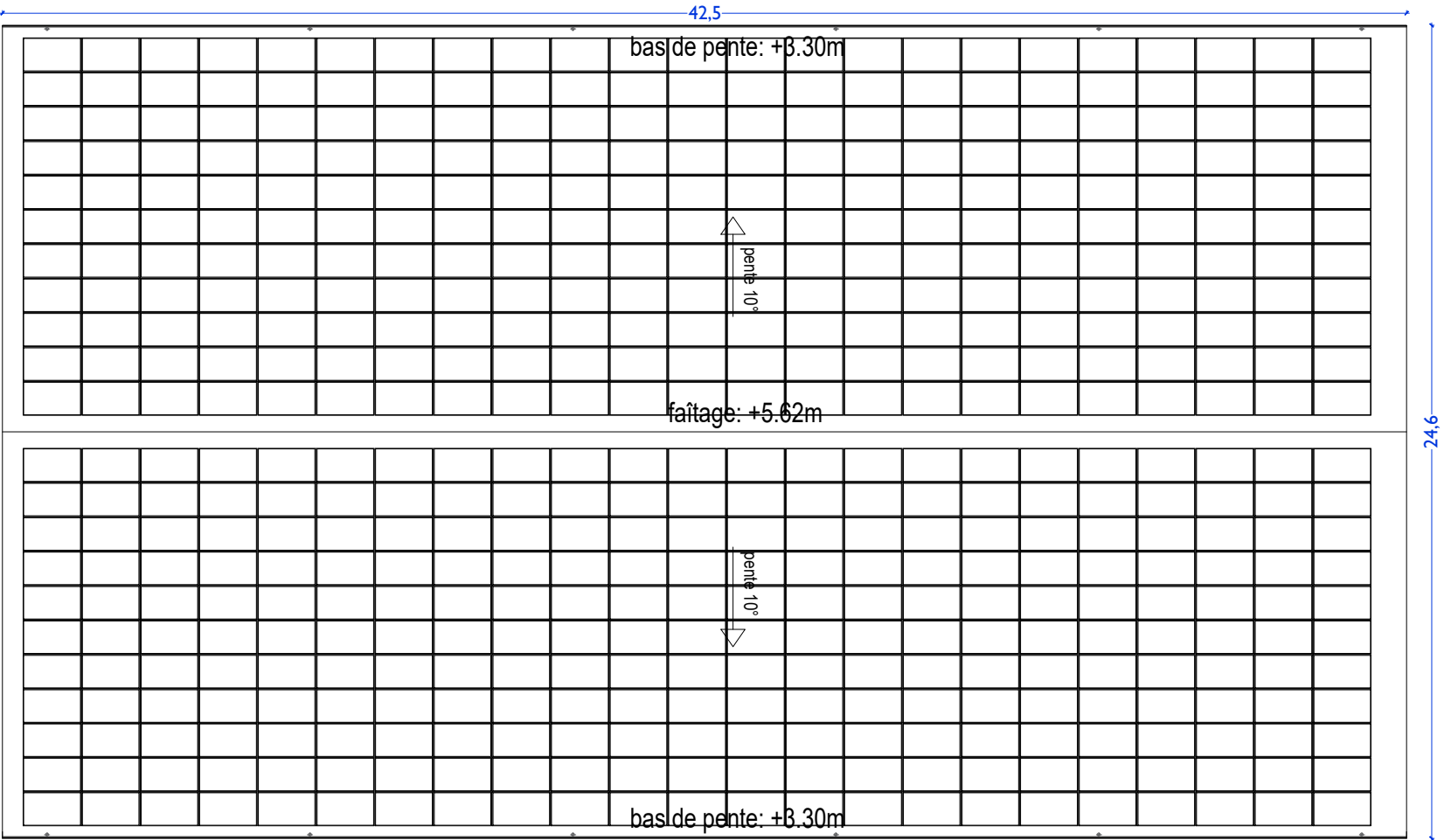
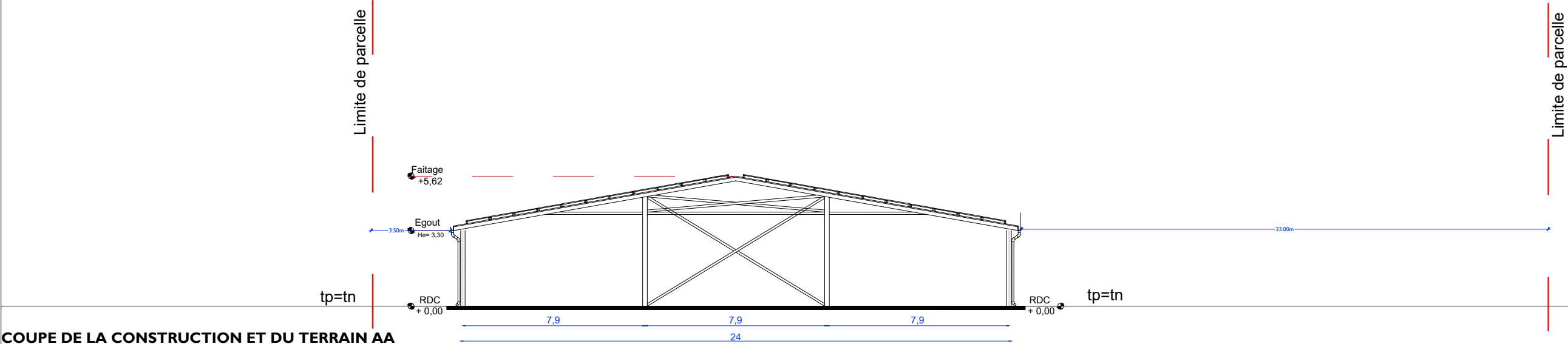
UNA
architecture



Les plans du présent dossier ne sont pas des plans d'exécution. Ils devront faire l'objet d'études approfondies en vue de la construction. Les surfaces restent à vérifier et seront affinées lors des phases de projet ultérieures



Les plans du présent dossier ne sont pas des plans d'exécution. Ils devront faire l'objet d'études approfondies en vue de la construction. Les surfaces restent à vérifier et seront affinées lors des phases de projet ultérieures



23 colonnes et 22 lignes
Pan 1: 253 panneaux
Pan 2: 253 panneaux

Plan de toiture

Les plans du présent dossier ne sont pas des plans d'exécution. Ils devront faire l'objet d'études approfondies en vue de la construction. Les surfaces restent à vérifier et seront affinées lors des phases de projet ultérieures

Partie 1: Présentation de l'état initial du terrain, du bâti et de ses abords

Le terrain est situé sur la commune de SOUPROSSE, il constitue la parcelle cadastrée 482 section V, pour une superficie totale de 4 321m².

La topographie:

Le terrain est déjà aménagé. Il ne subira aucun terrassement.

L'entrée existante à la parcelle est située côté ouest et des routes sont déjà dessinées afin d'accéder à la future structure. Un bâtiment en structure métallique, bardé par un bac acier couleur beige et présentant une toiture photovoltaïque est déjà présent sur la parcelle. C'est un bâtiment qui sert de boulodrome.

La parcelle concernée par la construction, se situe dans une zone urbaine. La parcelle est entourée par des bâtiments appartenant à la commune, regroupant les activités de sports et de loisirs. Un EPHAD est présent sur la parcelle voisine, au sud-est. Le cimetière de la commune au sud-ouest. A l'est, une parcelle cultivée, non aménagée. Et au sud, accolée, une parcelle qui présente deux courts de tennis, dont un permis de construire en instruction pour réaliser une couverture et un petit bâtiment existant servant de club house de tennis.

Les abords et la végétation:

Le terrain ne présente aucune végétation.

Partie 2: Présentation du projet

Le projet consiste à créer une structure de 1 045.5m² d'emprise au sol pour le compte de la commune.

En effet, cette structure viendra renforcer le bâtiment déjà existant qui sert de boulodrome. Ce nouveau bâtiment viendra donc couvrir des terrains de pétanque afin de permettre aux habitants de Souprosse de pratiquer cette activité par tous les temps et de maintenir les terrains à l'abri des intempéries.

La nouvelle structure viendra s'implanter à proximité immédiate du bâtiment existant afin de faciliter la circulation entre les deux bâtiments.

La structure du bâti et sa charpente seront en métal et le bardage de la façade ouest sera en bac acier couleur beige RAL 9001, le même bardage que le bâtiment permettant de couvrir les terrains de tennis.

Les pentes des toitures seront de 10°. Les pans ouest et est seront recouverts de panneaux photovoltaïques de couleur bleu foncé. Les parties non recouvertes seront en bac acier gris anthracite.

La végétation, les espaces libres, l'accès et le stationnement:

La végétation ne changera pas. L'accès au terrain sera conservé. Les eaux pluviales seront collectées dans le réseau existant passant au sud-est de la future structure, au niveau de la parcelle V 464.

La structure ne sera pas raccordée aux réseaux eau et électricité.

Conclusion:

Tous les éléments du projet ci-dessus présenté, témoignent d'une vraie attitude par rapport au lieu et nous garantissent une réalisation harmonieuse et parfaitement bien intégrée dans l'environnement existant.

Les plans du présent dossier ne sont pas des plans d'exécution. Ils devront faire l'objet d'études approfondies en vue de la construction. Les surfaces restent à vérifier et seront affinées lors des phases de projet ultérieures

Maître d'ouvrage:

Titre:

Adresse:

Dossier:

N° de plan:

Nom de plan:

Date :

Ref :

Commune de SOUPROSSE
ENERLIS

100 all de compeyron
40250 SOUPROSSE

PC

04

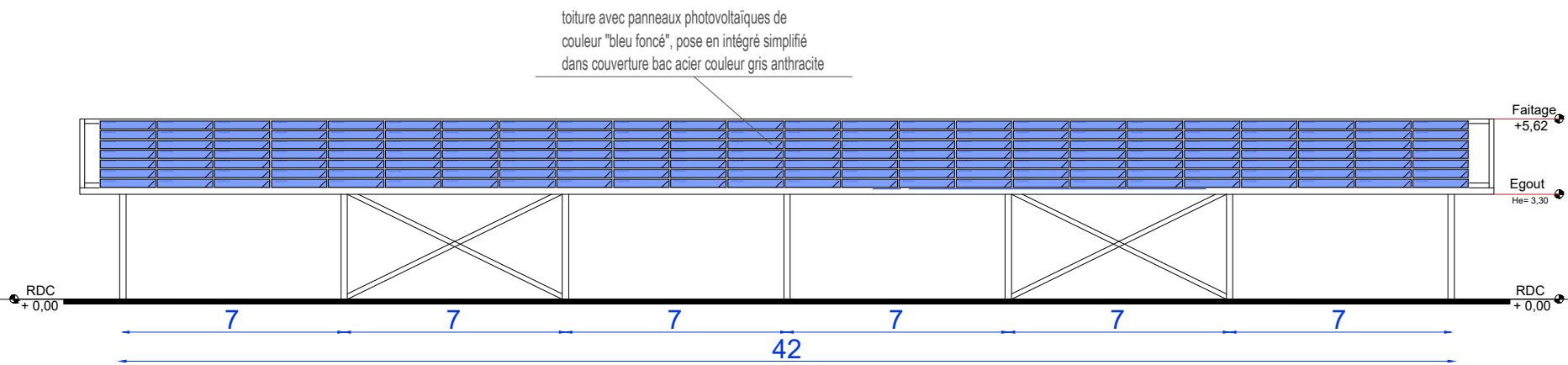
NOTICE

12/01/2022

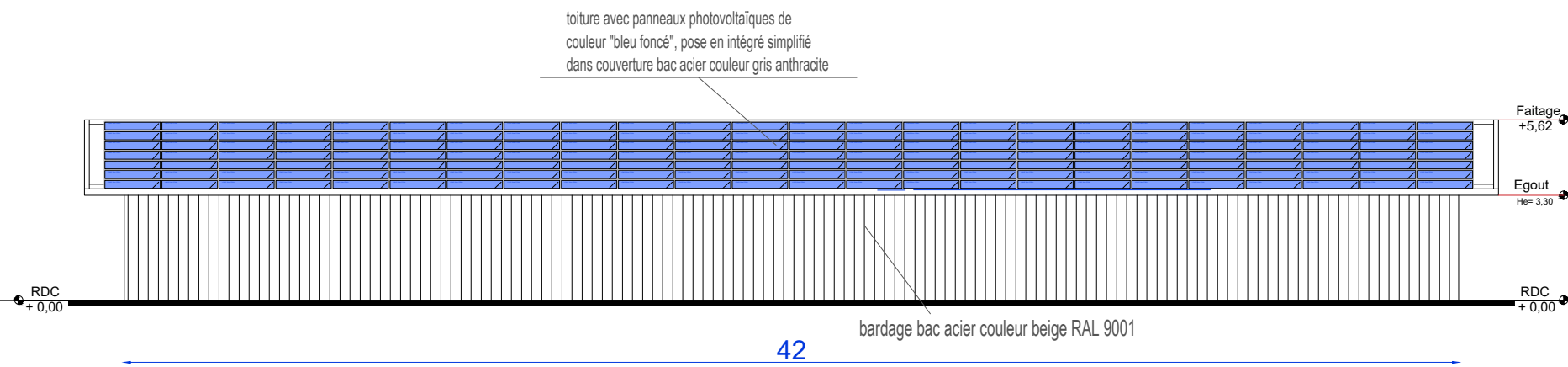
E0842022

• • •
• • •
• • •
U N A architecture

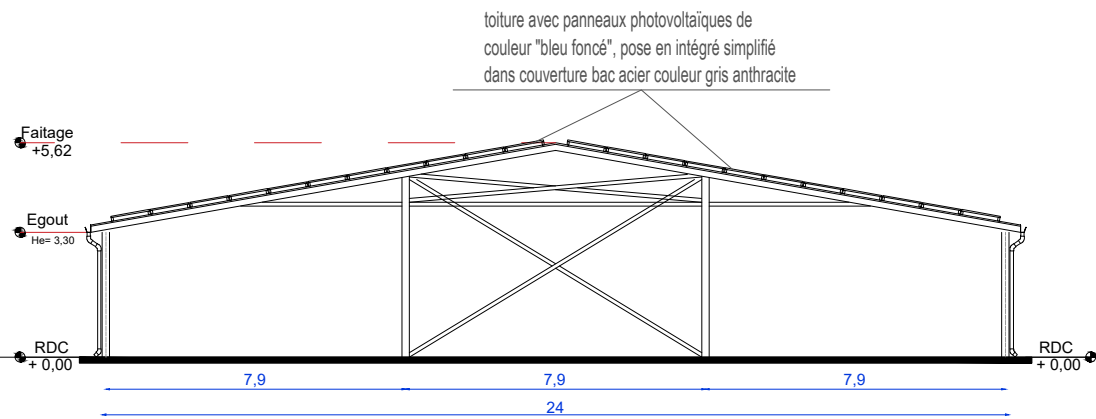
façade
EST



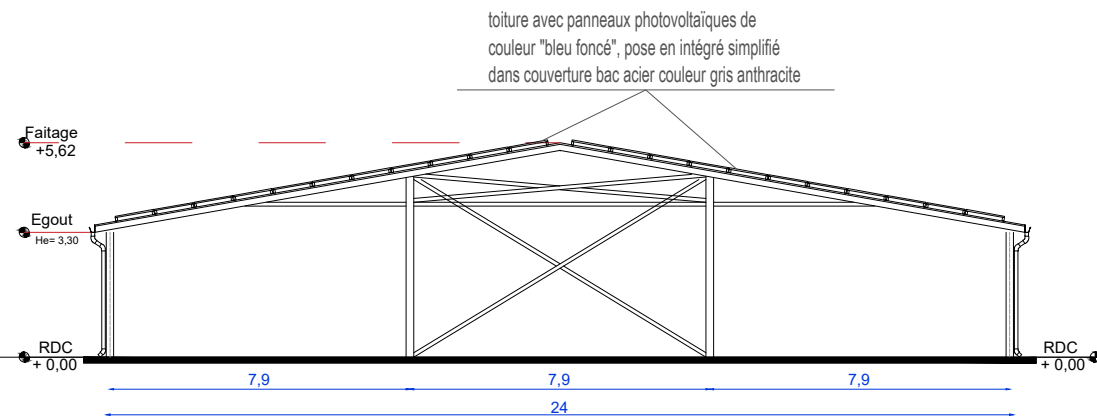
façade
OUEST



pignon
SUD



pignon
NORD



Les plans du présent dossier ne sont pas des plans d'exécution. Ils devront faire l'objet d'études approfondies en vue de la construction. Les surfaces restent à vérifier et seront affinées lors des phases de projet ultérieures



Les plans du présent dossier ne sont pas des plans d'exécution. Ils devront faire l'objet d'études approfondies en vue de la construction. Les surfaces restent à vérifier et seront affinées lors des phases de projet ultérieures



PC 7



PC 8

Les plans du présent dossier ne sont pas des plans d'exécution. Ils devront faire l'objet d'études approfondies en vue de la construction. Les surfaces restent à vérifier et seront affinées lors des phases de projet ultérieures